

DÉLIBÉRATION N°DL20250045 DU CONSEIL MUNICIPAL**SÉANCE DU MARDI 15 AVRIL 2025**

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 04/04/2025 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 29 présents, 10 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 23h40) ; M. Alexandre CIGNA ; M. François MORANGE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Francis NGOH NGANDO (à compter de 18h50) ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI (jusqu'à 23h28) ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGU (de 18h47 à 23h15) ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT (à compter de 19h46) ; M. Romain PIPIER (de 18h48 à 23h40) ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT (jusqu'à 00h30) ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 00h22) ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Marc LAVAL ;

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Bruno CHANGEAT (à compter de 23h40)
M. Yves ALAMERCERY a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE
M. Francis NGOH NGANDO a donné procuration à Mme Aline MOUSEGHIAN (jusqu'à 18h50)
Mme Abila CIPRIANI a donné procuration à M. Régis CADEGROS (à compter de 23h28)
Mme Dudu TOPALOGU a donné procuration à M. Gilles GRECO (jusqu'à 18h47, et à compter de 23h15)
Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h46)
M. Romain PIPIER a donné procuration à Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER (jusqu'à 18h48 et à compter de 23h40)
Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY
Mme Juliette BOULLIAT a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (à compter de 00h30)
M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à M. Jean-Luc DEGRAIX (à compter de 00h22)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024 À L'EXERCICE 2025 VIA LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2025

M. Régis CADEGROS expose ce qui suit :

En vertu de l'instruction budgétaire et comptable en vigueur, le conseil municipal est invité à délibérer sur l'affectation du résultat 2024 de la section de fonctionnement du budget principal de la ville, conformément aux propositions suivantes :

AFFECTATION DU RESULTAT 2024	
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024	
<i>Part du résultat de clôture cumulé 2023 de la section de fonctionnement inscrit au chapitre 002 (1)</i>	0,00 €
<i>Recettes de fonctionnement 2024 (2)</i>	51 041 570,51 €
<i>Dépenses de fonctionnement 2024 (3)</i>	49 586 878,67 €
<i>Résultat de clôture 2024 de la section de fonctionnement (4) = (2) - (3)</i>	1 454 691,84 €
<i>Résultat de clôture cumulé 2024 de la section de fonctionnement (5) = (4) + (1)</i>	1 454 691,84 €
SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT 2024	
<i>Solde d'exécution cumulé 2023 de la section d'investissement inscrit au chapitre 001 (6)</i>	2 557 786,58 €
<i>Recettes d'investissement 2024 (7)</i>	11 440 261,67 €
<i>Dépenses d'investissement 2024 (8)</i>	12 649 446,36 €
<i>Solde d'exécution 2024 de la section d'investissement (9) = (7) - (8)</i>	-1 209 184,69 €
<i>Solde d'exécution cumulé 2024 de la section d'investissement (10) = (9) + (6)</i>	1 348 601,89 €
<i>Restes à réaliser 2024 constatés en recettes d'investissement (11)</i>	2 151 292,50 €
<i>Restes à réaliser 2024 constatés en dépenses d'investissement (12)</i>	3 150 872,07 €
<i>Solde des restes à réalisés 2024 de la section d'investissement (13) = (11) - (12)</i>	-999 579,57 €
AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024 AU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025	
<i>Résultat de clôture cumulé 2024 de la section de fonctionnement (5)</i>	1 454 691,84 €
<i>Solde d'exécution cumulé 2024 de la section d'investissement (10)</i>	1 348 601,89 €
<i>Solde des restes à réalisés 2024 de la section d'investissement (13)</i>	-999 579,57 €
<i>Solde d'investissement cumulé 2024 après affectation des restes à réaliser (15) = (10) + (13)</i>	349 022,32 €
Au budget supplémentaire 2025 sont donc inscrites les écritures comptables suivantes :	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté en <u>dépenses d'investissement</u>	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté en <u>recettes d'investissement</u>	1 348 601,89 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés en <u>recettes d'investissement</u>	1 454 691,84 €
002 - résultat de fonctionnement reporté en <u>recettes de fonctionnement</u>	0,00 €

En

outre, l'instruction budgétaire et comptable M57 prévoit la reprise des résultats de l'exercice budgétaire précédent ainsi que le vote des reports de crédits, par le biais du budget supplémentaire.

Ce dernier peut également comporter des opérations nouvelles, en autorisant de nouvelles dépenses ou pour prendre en compte de nouvelles recettes. A l'inverse, il permet aussi de supprimer des crédits de dépenses antérieurement votés, et de modifier la répartition des crédits entre les chapitres.

Ainsi, l'affectation du résultat de clôture cumulé 2024 à l'exercice 2025, l'inscription des restes à réaliser de l'exercice 2024 et les réajustements budgétaires sont présentés dans le budget supplémentaire 2025, en annexe de cette délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A la **majorité** des suffrages exprimés par 27 voix pour,

2 contre

Mme Isabelle SURPLY ; Mme Nathalie ROBERT

10 abstentions

Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIERIER ; M. Jean-Luc DEGRIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Marc LAVAL

DÉCIDE :

- **d'approuver** l'affectation du résultat 2024 au budget de l'exercice 2025 telle que présentée ci-dessus,
- **d'approuver** le projet de budget supplémentaire 2025, tel que détaillé dans l'annexe de cette délibération.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 16/04/2025



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne